

Les Français et l'Union européenne

BVA orange ouest france l'Europe .FR le sondage du 26 juin 2008
commenté par Jérôme Sainte Marie - Consultant de BVA Opinion

Une relation émotionnelle dégradée : Pour 33 % des Français, la construction européenne constitue une source de crainte, contre 30% qui la perçoivent plutôt comme un motif d'espoir. Statistiquement équilibrés, ces résultats sont politiquement dévastateurs pour un pays appelé à assumer la présidence de l'Union européenne. De plus, ils témoignent d'une relation émotionnelle très dégradée entre l'opinion française et la construction européenne, dans la mesure où il y a cinq ans 61% des Français disaient percevoir la construction européenne comme une source d'espoir. Comme à l'accoutumée sur cet enjeu, la moyenne générale recouvre des opinions très contrastées selon certains critères. En premier lieu, la situation professionnelle, en ceci qu'elle renvoie à un certain niveau d'instruction et aussi à une perception spécifique des conséquences de la mondialisation économique sur sa situation particulière, constitue une variable décisive. Ainsi, tandis que seuls 13% des ouvriers voient dans la construction européenne une chance, c'est le cas de 49% des cadres supérieurs. Politiquement, la répartition des réponses pessimistes sur le sujet décrit une courbe en U, avec une opposition non pas entre la gauche et la droite, mais plutôt entre les partis dits de gouvernement et les autres.

Des attentes quelque peu paradoxales : L'agenda fixé à la présidence française de l'UE par l'opinion publique hexagonale recèle quelques surprises. En effet, malgré la forte présence de ces thèmes dans les débats des décideurs européens, la réforme des institutions ou bien la celle de la PAC sont très peu citées. A l'inverse, les deux items contenant le terme de " protection ", qu'il s'agisse de l'environnement ou des consommateurs, sont très souvent retenus (43% à eux deux), notamment à gauche (66%). On ne saurait plus clairement indiquer que l'Europe constitue pour nombre de Français un bouclier possible plutôt qu'une ambition mobilisatrice. Des lors, l'Union européenne est jugée bien placée pour résoudre la crise des produits alimentaires (63%), voire pour traiter le problème de la hausse des prix de l'énergie (47%), mais non pertinente pour s'occuper de gérer efficacement les tensions liées au JO de Pékin (Tibet) ou aux conflits déchirant le Proche Orient. Pour autant, les Français s'accrocheraient d'une conduite au niveau européen de la politique étrangère, mais sont très majoritairement attachés à ce que la santé, l'emploi ou l'éducation soient des prérogatives du gouvernement français. Tout se passe donc comme s'ils craignaient moins les aspirations réformatrices de celui-ci que les exigences d'adaptation formulées par celle-la. Un dernier thème, l'immigration, oppose deux mondes, celui des ouvriers - 73% souhaitent qu'il demeure l'apanage du gouvernement - à celui des cadres, qui pour 63% d'entre eux préféreraient que le dossier soit géré au niveau de l'Union.

Le vote irlandais comme révélateur du désarroi : La victoire du non au référendum irlandais est perçue comme une mauvaise nouvelle pour la présidence française de l'Union européenne, notamment chez les sympathisants de l'UMP (58%). C'est moins le cas s'agissant de l'Europe, puisque nombreux sont ceux qui veulent voir dans le résultat de ce scrutin l'occasion d'une pause bienvenue dans un processus qu'ils ont le sentiment de ne plus bien comprendre. Ces diagnostics paraissent plus faciles à formuler que les réponses à la situation créée par le refus irlandais. Si les sympathisants de l'UMP, soucieux d'une bonne performance européenne de Nicolas Sarkozy, sont facilement enclins à préconiser la continuation du cours européen des choses sans se préoccuper des Irlandais, un certain trouble se fait jour parmi les sympathisants socialistes, qui seraient pour moitié disposés à un abandon du traité de Lisbonne. Au final, c'est une image brouillée de la construction européenne dans l'opinion publique française qui se dessine. L'incertitude sur la répartition souhaitée des domaines d'intervention prioritaire des Etats et de l'Union, la tendance à moduler ses opinions sur l'Europe en fonction de la situation politique intérieure, et enfin le vent de pessimisme levé par le vote irlandais souligne l'urgence, à l'orée de la présidence française de l'Union européenne, d'un discours redonnant un sens clair à celle-ci par une opinion publique désorientée.



L'Union européenne est présidée par la Slovaquie depuis le 1er janvier 2008. La France assurera la [Présidence de l'Union européenne](#) au deuxième semestre 2008. En 2009, elle passera le relais à la République tchèque. La Présidence française de l'UE sera placée sous le signe de "l'Europe protection". Jean-Pierre Jouyet, Secrétaire d'Etat en charge des Affaires européennes souhaite que ce soit "une présidence citoyenne et européenne". Quatre priorités devant guider et structurer les travaux préparatoires ont été établies.

Les priorités : Le Président de la République et le Premier ministre ont identifié quatre domaines prioritaires que la France souhaite voir pris en compte. Il s'agit de l'immigration, de l'énergie et de l'environnement, de la politique européenne de la défense et de la Politique agricole commune. A ces quatre priorités s'ajoute le projet d'[Union pour la Méditerranée](#), défendu et porté par la France qui sera lancé officiellement le 13 juillet, lors d'un sommet à Paris.

Enjeux : Cette présidence, la douzième exercée par la France, débutera le 1er juillet 2008 et sera riche d'enjeux pour la France et pour l'Union européenne. Jean-Pierre Jouyet souhaite que cette présidence marque "le retour de la France en Europe". Elle intervient à la veille d'un moment clé de la construction européenne. La France devra tirer les conséquences du rejet par les Irlandais du traité de Lisbonne. Il s'agit de tenir compte de cette décision tout en évitant qu'elle plonge l'Europe dans une crise institutionnelle, comme cela a été le cas après les non français et néerlandais au traité instituant une Constitution pour l'Europe en 2005. Durant cette période, la France assurera la présidence de tous les conseils des ministres. Pour assurer la coordination administrative et piloter les manifestations organisées dans ce cadre, un secrétariat général de la Présidence française du [Conseil de l'Union européenne](#), placé sous l'autorité du Premier ministre, a été créé le 15 juin 2007. Claude Blanchemaison, diplomate, a été désigné pour diriger ce secrétariat. Afin de préparer au mieux cet événement et de multiplier les contacts, le ministre des Affaires étrangères et européennes Bernard Kouchner et le Secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes ont décidé de se déplacer dans chacune des capitales européennes avant le 1er juillet 2008.



La gestion globale et concertée des migrations : L'immigration figure parmi les priorités fixées par Nicolas Sarkozy pour la Présidence française de l'UE. Partant du principe que les décisions d'un Etat membre en matière d'immigration a un impact sur l'ensemble de l'Union, la France souhaite, pendant sa Présidence, permettre la mise en place d'une politique européenne de l'immigration. Le projet d'un "pacte européen sur l'immigration et l'asile" a été établi et présenté fin mai 2008 aux Etats membres. Il ne s'agit pas de donner plus de compétences à l'Union européenne mais de conclure un pacte pour une action coordonnée des Etats membres et l'Union européenne. Le pacte sur l'immigration invite les Vingt-Sept à prendre des engagements communs pour une "immigration choisie" afin de permettre un meilleur accueil des migrants et de rendre plus efficace la lutte contre l'immigration clandestine. Il repose sur l'interdiction des "régularisations massives", "l'harmonisation des régimes d'asile", "des négociations sur les accords de réadmission", la mise en place rapide de "visas biométriques" et des "contrats d'intégration" prévoyant des "leçons de langues obligatoires".

La politique de l'énergie et du développement durable La France souhaite, au cours de sa Présidence préparer une réponse européenne au défi du changement climatique. Elle veut préparer la Conférence de Copenhague prévue en 2009 au cours de laquelle les Etats devront organiser l'après protocole de Kyoto. La France affiche l'ambition de doter l'Union, d'ici fin 2008, d'un plan précis de réduction des émissions de gaz carbonique et de développement des énergies renouvelables. Lors de son discours à l'Assemblée Nationale, le 18 juin 2008, François Fillon, Premier ministre français, a insisté sur la nécessité de faire de l'Europe un moteur dans la lutte contre le changement climatique notamment par la mise en place "d'incitations financières pour encourager les pays en voie de développement à s'associer cet effort". La question du changement climatique est étroitement liée à la politique énergétique. La France qui aspire à la mise en place d'une stratégie européenne pour l'énergie, soulèvera les questions liées à la sécurité du continent en matière d'approvisionnement énergétique tout en cherchant à renforcer l'indépendance énergétique du continent. La France devra également s'atteler à proposer des solutions coordonnées pour gérer le coût croissant de l'énergie, principalement du pétrole. Nicolas Sarkozy, avant le début de la Présidence, a fait la proposition d'un taux de TVA plafonné au delà d'un certain niveau de prix. Mais cette proposition a rencontré l'opposition d'une majorité de dirigeants européens.



La France veut développer une nouvelle organisation de l'énergie en Europe basé sur la promotion des énergies non carbonées, la relance des investissements de capacité de production et de connexion ainsi que sur la mise en place de réponses adaptées en cas de rupture d'approvisionnement dans un Etat membre. Enfin, elle veut également repenser la coopération avec les Etats fournisseurs de l'Europe en énergie, et en premier lieu avec la Russie. Afin de prolonger cette politique, Jean-Louis Borloo élaborera avec ses homologues tchèques et suédois un programme d'action pour la période de juillet 2008 à décembre 2009 et commun aux trois Présidences successives de l'Union Européenne (France, République Tchèque, Suède). Ce programme couvrira les domaines de la lutte contre le changement climatique et la recherche d'un accord post-Kyoto, la qualité de l'air, la défense de la biodiversité, la gestion des déchets et la promotion d'un développement durable.

L'Europe de la Défense Le Président de la République souhaite rendre l'Europe plus efficace sur la scène internationale, alors qu'un poste de Haut représentant pour la politique étrangère verra le jour si le traité de Lisbonne entre en vigueur. L'ensemble des dépenses de l'Union européenne représentent 40 % des dépenses des Etats Unis en matière de défense. La France souhaite faire de la Présidence française l'occasion de proposer des solutions pragmatiques pour augmenter les capacités civiles et militaires des Etats membres et permettre à l'Europe de mieux assumer ses responsabilités en matière militaire. Dans le cadre de cette politique, la France préconise de renforcer le dialogue avec les pays émergents et de bâtir une Union pour la Méditerranée. Jean-Pierre Jouyet a indiqué que le succès de la Présidence française tiendrait également à la capacité de la France à conclure des accords avec ses partenaires sur les principaux chantiers en cours.



Bilan de santé et avenir de la Politique Agricole Commune La France lancera des réflexions sur le réexamen des politiques européennes et de leur financement après 2013, en particulier sur la [Politique Agricole Commune \(PAC\)](#). Nicolas Sarkozy souhaite engager "une véritable refondation en profondeur" de la PAC au cours de la Présidence française afin de préparer des solutions pour l'échéance de 2013. L'objectif est de préparer l'évolution sur le long terme de la PAC et de réfléchir à des mesures de protections des aléas climatiques et sanitaires, tout en évitant des mesures d'assistanat des agriculteurs. La Commission européenne a présenté le 20 mai 2008 des propositions législatives pour le "bilan de santé" de la PAC. Les propositions de la Commission européenne seront débattues lors du Conseil des ministres de l'Agriculture, à Annecy, en septembre 2008.

L'Union pour la Méditerranée : un projet porté par la France L'Union pour la Méditerranée sera également un projet phare de la Présidence française de l'Union européenne. Le principe d'une Union pour la Méditerranée a été approuvé par les 27 Chefs d'Etat ou de gouvernement lors du Conseil européen des 13 et 14 mars 2008. La Commission européenne a présenté des propositions le 20 mai 2008 pour définir les modalités de cette Union. Les 13 et 14 juillet 2008, les 44 pays du nord et du sud de la Méditerranée se retrouveront pour faire le point sur les futurs contours de l'Union pour la Méditerranée

"Pour une Europe plus sociale" Lors de son discours à l'Assemblée Nationale, François Fillon a déclaré avoir entendu "la demande de nos citoyens pour une Europe plus sociale, pour une Europe en croissance, pour une Europe du plein emploi". Il a assuré que la Présidence française serait l'occasion de mener certains combats sociaux comme l'optimisation des moyens européens de lutte contre l'instabilité des marchés financiers, la lutte contre les discriminations, la protections des services sociaux d'intérêt général, le droit à la santé, la mise en place d'un plan action en faveur des PME et l'aide au retour à l'emploi. La France souhaite également favoriser le pouvoir des comités européens d'entreprise.

Rendre l'Europe plus populaire Le gouvernement souhaite faire de cette présidence l'occasion d'un nouveau rendez-vous entre les Français et l'Europe en rendant cette dernière plus accessible et visible pour les citoyens. Dans cette perspective, une [saison culturelle européenne](#) sera organisée afin d'associer chacun à cette échéance particulière.